

## Communiqué de presse

Les Utilisateurs de maïs du secteur de l'élevage s'inquiètent de la compétitivité de leur industrie à la suite de la décision de l'Agence des services frontaliers

Pour diffusion immédiate

15 mars 2006

Ottawa – Les Utilisateurs de maïs du secteur de l'élevage (UMSE), une coalition formée du Conseil canadien du porc, de la *Canadian Cattlemen's Association* et de l'Association de nutrition animale du Canada sont outrés de la décision définitive sur les importations de maïs américain rendue aujourd'hui par l'Agence des services frontaliers du Canada (ASFC). Cette décision confirme la décision provisoire de dumping et de subventionnement et maintient le montant des droits provisoires à 1,65 \$US le boisseau jusqu'à ce que le Tribunal canadien du commerce extérieur (TCCE) termine son enquête à la fin-avril. La seule lueur d'espoir de cette décision est la réduction de la marge de dumping et de subventionnement à 1,47 \$US le boisseau.

« Le nouveau tarif est encore très élevé, explique M. Schlegel, président du Conseil canadien du porc, et il ne prouve pas que les importations de maïs américain causent des dommages aux producteurs canadiens de maïs. Nous allons d'ailleurs défendre ce point de vue au cours des audiences du Tribunal canadien du commerce extérieur (TCCE), la semaine prochaine. »

Le 18 avril, le TCCE rendra sa décision définitive relativement à l'enquête de dommage sur les importations de maïs-grain américain. « Nous avons bon espoir, ajoute Ian McKillop, membre du conseil d'administration de la *Canadian Cattlemen's Association*, de prouver au TCCE que les importations de maïs-grain américain ne sont pas dommageables pour les producteurs canadiens de maïs et qu'elles ne sont pas liées aux subventions américaines.»

« Le Canada est un importateur net de maïs-grain. Nous avons eu la preuve, au cours des années, que les importations de maïs américain sont résiduelles et complémentaires à la production canadienne », fait valoir Kathleen Sullivan, directrice générale de l'Association de nutrition animale du Canada.

« Nous avons offert de travailler en collaboration avec les producteurs de maïs et les gouvernements afin de trouver des solutions qui n'auraient pas de répercussions négatives sur d'autres industries canadiennes, ajoute Ian McKillop. Nous étions prêts à entamer à tout moment des discussions amicales avec ceux qui auraient voulu trouver un terrain d'entente. »

Personnes-ressources pour les médias :

Secteur du porc

Mme Anita DeCoste

Agente des communications

Conseil canadien du porc

Tél. : 613 236-9239, poste 277

Courriel : [decoste@cpc-ccp.com](mailto:decoste@cpc-ccp.com)

Secteur bovin

Mme Cindy McCreath

Directrice des communications

*Canadian Cattlemen's Association*

Tél. : 406- 275-8558, poste 406

Courriel : [mccreathc@cattle.ca](mailto:mccreathc@cattle.ca)

Secteur de l'alimentation animale

Mme Kathleen Sullivan

Directrice générale

Association de nutrition animale du Canada

Télé : 613- 241-6421

Courriel : [ksullivan@anac-anac.ca](mailto:ksullivan@anac-anac.ca)